

## INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Madame, Monsieur,

Les inscriptions des enfants entrant à l'école élémentaire Jean de La Fontaine (à partir du CP) à la prochaine rentrée scolaire commencent.

Les inscriptions se font en deux temps : d'abord à la mairie, puis à l'école élémentaire.

- En premier : Pour la partie « mairie » (première démarche à faire)

Contactez la mairie de votre lieu de domicile pour récupérer le dossier d'inscription : soit en se rendant à la mairie, soit en le téléchargeant sur le site de la mairie de votre domicile :

- Ferney-Voltaire : <https://www.ferney-voltaire.fr/vivre-a-ferney-voltaire/scolarite-et-jeunesse/inscriptions-scolaires-cantines-et-centres-de-loisirs/>
- Preveessin-Moëns : <http://www.preveessin-moens.fr/service-scolaire>

La mairie vous remettra ou vous enverra un certificat de préinscription indispensable pour la partie école.

- Ensuite, pour la partie « école » :

Compte-tenu de la situation exceptionnelle que nous traversons avec le Covid 19, les inscriptions à l'école élémentaire se font cette année par correspondance.

Rassemblez les documents suivants :

- Certificat de préinscription qui vous a été remis par la mairie
- Photocopie du livret de famille, page de l'enfant et des parents, ou si vous n'avez pas de livret de famille, une photocopie de l'acte de naissance.
- Photocopie du carnet de santé ou carnet de vaccinations, à la page du DTP (diphtérie, tétanos, Polio)

Et si vous êtes concernés :

- Photocopie de l'acte de jugement (divorce) justifiant le domicile de l'enfant
- Toute information que vous jugerez nécessaire : problème de santé à signaler par exemple

Pour transmettre ces documents à l'école élémentaire, vous pouvez

- les envoyer par mail à l'adresse de l'école : [ce.0011017a@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011017a@ac-lyon.fr)
- les rassembler dans une enveloppe sur laquelle vous écrivez « inscription » de .....(nom-prénom de votre enfant) en écrivant aussi sur l'enveloppe un téléphone et un mail pour vous joindre en cas de besoin. Vous glisserez ensuite cette enveloppe dans la boîte aux lettres de l'école élémentaire (ou vous l'envoyez par la poste)

Si vous rencontrez des difficultés pour constituer le dossier, n'hésitez pas à contacter l'école par mail. Je vous conseille de ne pas tarder pour entamer les démarches.

Sincères salutations,

Le directeur, Damien GOIFFON